

# **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION DES AMIS DE SAINT - NICOLAS DES LORRAINS**

**METZ**  
**Le Samedi 25 octobre 2014**

Merci à tous nos adhérents qui n'auraient pas réglé leur cotisation pour 2014 (10 euros minimum) de le faire très vite auprès de Francine ROZE, notre Secrétaire-Trésorière.  
Notre association en a besoin pour son fonctionnement.

L'Assemblée générale débute à 10 h 30. Selon le principe arrêté par nos instances, l'Assemblée - sauf exceptions liées à l'actualité - a lieu chaque année dans un des quatre départements lorrains. Cette année, c'est la Moselle qui nous a reçu .Plus précisément à Metz, en un lieu assez inhabituel puisque notre réunion s'est tenue dans la salle des Assises de Moselle. C'est notre ami et adhérent Jean-François TRITSCHLER qui est à l'origine de ce choix et qui nous guidera pour une visite plus approfondie de ce patrimoine peu connu.

M. Dominique GROS, Maire de METZ et fidèle adhérent de notre association n'a pas été en mesure de venir personnellement saluer notre Assemblée. C'est pourquoi, il a demandé à Mme OLIVEIRA, conseillère municipale, de bien vouloir le représenter.

Mme Oliveira a prononcé des paroles d'accueil très chaleureuses et a salué le travail de notre Association en faveur de la préservation de cet élément emblématique du patrimoine lorrain à Rome.

M. le Président a remercié chaleureusement tous les adhérents présents ce matin à Metz (ils sont plus d'une soixantaine) et rend hommage à ceux qui ont rendu l'organisation de cette journée possible, en particulier notre ami Jean-François TRITSCHLER.

Il rend compte de son dernier déplacement à Rome du 10 au 13 octobre dernier en compagnie du Chancelier. Il avait pour objet de participer à la cérémonie officielle au cours de laquelle il a été procédé à la remise officielle d'une Vierge implorante du XVIIIème siècle, tableau offert par leur propriétaire, M.et Mme KIRSCH, adhérents de Forbach. La remise a été effectuée à l'occasion de la messe Solennelle du dimanche 12 octobre concélébrée par le RP Bernard ARDURA, Administrateur des Pieux Etablissements et les Recteurs de Saint-Nicolas et de Saint-Louis.

Nous avons été reçus, poursuit le Président, par SE l'Ambassadeur de France auprès du Saint-Siège, Bruno JOUBERT. Ce rendez vous de travail a été particulièrement chaleureux. Nous revenons enthousiastes et confiants de cette rencontre en particulier l'Ambassadeur, en effet, nous a dit combien l'action et les initiatives de notre Association sont appréciées. Elle a été un détonateur en quelque sorte, à plusieurs égards. D'abord, sur le plan pastoral, la Communauté de frères installée à Saint-Nicolas fait un travail très important d'animation spirituelle et de formation, en particulier à destination des familles françaises de Rome. Ces activités se font en plein accord avec Saint-Louis des Français qui est la paroisse française de Rome.

A côté de cette activité spirituelle permanente, il convient de noter que notre engagement pour finaliser les travaux de remise en ordre de notre église a servi d'exemple et de

référence pour les autres églises régionales françaises de Rome et plus généralement pour le patrimoine religieux français dans la Ville Eternelle.

L'Ambassadeur a ainsi salué notre dynamisme et la fidélité et l'efficacité de notre action. M. le Président a rappelé les buts de notre Association et estime que son action n'est pas achevée et qu'il convient de toujours rester attentif à l'intégrité de notre patrimoine. Il nous donne rendez vous à toutes et tous l'an prochain pour une Saint- Nicolas festive à Rome.

Il cède la parole au Chancelier Denis SCHAMING pour la présentation traditionnelle du compte rendu d'activités et des projets de l'association à court et moyen terme.

## **I. Rapport d'activités présenté par le Chancelier**

« Permettez-moi de vous saluer toutes et tous, la plupart d'entre vous toujours fidèles à nos travaux. Je salue évidemment les personnalités qui ont bien voulu s'associer à notre rendez vous annuel, en particulier Mme Nathalie GRIESBECK, Députée Européenne, qui nous a toujours soutenu et accompagné à Rome; Mme OLIVEIRA représentant M. le Maire de Metz - fidèle soutien de notre Association -, les représentants de nos deux associations partenaires en la personne de leurs Président et Chancelier et de M. Dominique FLON, Président de la Société d'Histoire de la Lorraine et du Musée Lorrain, institution qui abrite notre siège social. »

« C'est la douzième fois que je vous retrouve en Assemblée générale statutaire, en qualité de Chancelier. Il m'appartient de retracer l'activité de notre Association pour l'année écoulée. Je tracerai également quelques perspectives pour l'avenir.

Dans le respect de nos statuts, notre Conseil d'administration a arrêté l'ordre du jour de la présente Assemblée lors de sa réunion du 14 mai 2014.

Jean- Marie TRIACCA exercera cette année pour la troisième fois ses fonctions de réviseur aux comptes. S'il n'y a pas d'objections, je vous propose qu'il poursuive sa tâche pour les comptes de l'exercice à venir. (Désignation acquise à l'unanimité)

J'en profite pour saluer son travail et son engagement.

S'agissant de nos assemblées, elles se tiennent - sauf exception - à tour de rôle dans chacun des Départements lorrains. Nous nous réunissons cette année à Metz, grâce en particulier à l'obligeance de notre ami Jean-François TRITSCHLER. Le Conseil d'Administration arrêtera la date et le lieu de notre Assemblée pour 2015, année de notre traditionnel déplacement à Rome. »

« J'invite Mme ROZE à communiquer la liste des présents ainsi que celle des absents excusés et ayant donné pouvoir. Elles seront conservées dans les archives de notre Association ».

### **1. La vie de notre Association**

#### *1.1 Les adhérents*

« Mme ROZE a procédé à une vérification des fichiers: nous sommes 385 adhérents à jour de cotisation soit légèrement en dessous des 400 adhérents (sauf si on y ajoute les membres d'honneur qui sont adhérents à part entière) qui est le chiffre moyen atteint au cours de dernières années. Comme dans toute association, ce nombre est tributaire des départs, décès, déménagements ...,

Je veux souligner toutefois la bonne santé de notre association et je me réjouis, en particulier lors de nos voyages à Rome, de découvrir de nouveaux visages. J'en profite aussi pour remercier sincèrement nos plus fidèles amis, toujours présents et

constants et je les en félicite .C'est grâce à vous que je conserve espérance et énergie pour poursuivre ma tâche, avec les encouragements que vous me prodiguez souvent. N'hésitez pas à faire du prosélytisme ! Recrutez autour de vous ! Parlez de notre association ! Des marges de progression peuvent être faites encore, notamment dans la Meuse et les Vosges ! Le Président et le Chancelier comptent sur vous !

D'autant que la cotisation est d'un montant particulièrement modeste. Modeste car nous avons toujours réussi à minorer les frais de fonctionnement qui se limitent, le plus souvent, à des frais d'affranchissement. »

Un débat s'engage précisément sur le montant de cette cotisation qui n'a jamais fait l'objet de réévaluation et ce, depuis sans doute quinze ans au moins. Plusieurs intervenants dont François ROZE et Jean-Marie TRIACCA plaident pour un passage de 10 à 15 euros et un tarif préférentiel pour les couples soit 25 euros. Après ces échanges, le Président met aux voix. Ces propositions sont votées à l'unanimité. En conséquence, et à partir de l'exercice 2015, la cotisation normale est fixée à 15 euros (minimum) et 25 euros (minimum) pour un couple.

### *1.2 Le site Internet*

« Notre site, vous le savez, a fait l'objet d'un « hacking » c'est à dire d'un piratage l'an passé. En réalité, c'est l'hébergeur MAVENHOSTING qui a fait l'objet de cette attaque sur la totalité des sites dont il avait la charge.

Malheureusement, à cette occasion nous avons perdu notre site ainsi que sa sauvegarde. Nous avons résilié le contrat avec cet hébergeur puis sollicité notre webmaster pour tenter de reconstituer l'essentiel du site.

Pour mémoire, Florian DUBREUIL nous avait réalisé ce site « à l'économie ». Sur décision du Conseil d'administration, un montant de 900 euros lui a été attribué pour le reconstituer. J'invite nos adhérents à le fréquenter et à le faire connaître .Il ne demande qu'à vivre et à être enrichi par des contributions en lien avec nos activités. »

Le Chancelier ouvre ensuite un débat sur le fait que des économies importantes pourraient être réalisées en n'adressant plus les comptes-rendus de nos instances statutaires par la poste mais en invitant nos adhérents à en prendre connaissance sur internet. François de WENDEL estimant que de nombreuses personnes ne sont pas encore rompues à cet exercice, il convient d'arriver à l'objectif par étapes. Francine ROZE propose de relever les adresses mails de chacun de nos adhérents. Lors du prochain envoi du compte rendu, chaque adhérent indiquera son adresse mail et nous fera savoir s'il souhaite continuer à recevoir les comptes-rendus par la poste.

L'assemblée générale approuve cette nouvelle méthodologie à l'unanimité.

### *1.3 L'Académie de Saint - Nicolas*

Depuis 2007, les trois Associations ayant Saint-Nicolas en partage (Connaissance et Renaissance de la Basilique de Saint-Nicolas de Port, la Confrérie de Saint- Nicolas de YUTZ et l'Association des Amis de Saint- Nicolas des Lorrains à Rome) attribuent un Grand Prix de l'Académie de Saint-Nicolas à une personnalité ou à une institution qui se sont fortement engagées pour le faire connaître et le faire rayonner.

Les Grands Prix ont été attribués à :

2007 Claude KEVERS- PASCALIS; 2008 : le Père CIOFFARI ( BARI); 2009 : Pierre COLAS (ACMH); 2010 : le Professeur Karlheinz BLATSCHKE ( DRESDEN) ; 2011 M. l'Ambassadeur de France auprès du Saint Siège ; 2012 : la commune de SANKT NICKLAUS ( SAARLAND) et en 2013 : la commune de SINT NICKLAAS ( BELGIQUE)

Pour 2014, la personnalité proposée par notre Association - qui préside le Grand Prix cette année - est Mme le Professeur Catherine GUYOT qui a organisé en décembre 2013 à Lunéville et à Saint- Nicolas de Port un remarquable colloque international sur l'Evêque de Myre.

Deux de nos adhérents y ont été associés puisque Francine ROZE et Jean-François TRITSCHLER y ont présenté une communication.

Ce choix qui rejoint celui des deux autres associations est ratifié à l'unanimité.

Le Prix lui sera remis par notre Président à l'occasion de la présentation officielle des Actes du Colloque en 2015. Nous invitons également Mme GUYOT à s'associer à notre voyage à Rome en décembre 2015 et à prononcer une conférence dans le cadre du programme proposé à nos adhérents et amis.

#### *1.4 Les autres interventions au cours de notre Assemblée*

- Jean-François TRITSCHLER intervient sur l'état d'avancement de la Route Européenne de Saint Nicolas et de ses connexions avec les Routes notamment de Saint Martin et Saint-Jacques de Compostelle ;
- Jean- Marie TRIACCA se trouvait avec son épouse à Rome au moment des cérémonies de canonisation de Jean XXIII et Jean- Paul II. Il témoigne de la mobilisation très forte qu'il a pu observer dans les églises françaises à cette occasion pour l'accueil des pèlerins. Notre église n'a pas été en reste et a pleinement participé à ces animations.
- Notre voyage à Rome en décembre 2013 a été de l'avis de tous un très grand succès. Le Chancelier souhaiterait remercier tout particulièrement en votre nom deux de nos adhérents, membres du Conseil d'administration, qui se sont particulièrement investis à nos côtés.
- Il s'agit de Jean-Marie TRIACCA qui a coordonné les différentes activités sur place et a géré les inscriptions en amont et d'Etienne MARTIN qui est à l'initiative de l'idée du reliquaire de Saint-Nicolas et qui nous a été d'une aide précieuse dans sa phase de réalisation.
- Il convient enfin de signaler qu'une aide de 1500 euros a été accordée à la Communauté de Saint-Jean par notre Conseil d'administration pour la réalisation d'un dépliant dans l'église à destination des très nombreux visiteurs de notre sanctuaire lorrain.

## **2. Renouveaulement du Conseil d'administration**

Le Président et le Chancelier font connaître la liste qu'ils proposent soit pour une reconduction soit pour un premier mandat d'Administrateur :

- Bernard Guerrier de DUMAST (54)
- Denis SCHAMING ( 57)
- Francine ROZE (54)
- Etienne MARTIN( 54)
- Jean - Marie TRIACCA ( 57)
  
- Catherine JACQUAT ( 57 )
- Alde HARMAND ( 54)

- Jacques GRASSER ( 88 )
- Robert FERY (57)
- Thibaud VILLEMIN(55)

Sont proposés au renouvellement

Sont proposés pour un premier mandat :

- Dominique FLON( 54)
- Damien PARMENTIER (88)
- Philippe MARTIN (55)
- Cléo LAMBRECHTS (88)

Nos statuts prévoient un mandat de trois ans. Le Conseil peut être composé de 15 membres, au plus. Si le Conseil n'est pas au complet, il est possible de désigner un membre co-opté à condition que sa nomination soit ratifiée à la prochaine assemblée générale.

Le Président demande à l'assemblée de bien vouloir procéder au vote. Le vote est acquis à l'unanimité.

Il est précisé que le Bureau sera désigné par le Conseil d'administration lors de sa prochaine réunion.

### **3. Adoption des comptes et du compte rendu d'activités**

Monsieur le Président invite Mme ROZE à présenter les comptes de l'exercice écoulé. Jean-Marie TRIACCA, en qualité de Réviseur aux comptes, procède à la lecture de son rapport.

A l'issue de ces présentations et lectures, Monsieur le Chancelier ayant, pour sa part, également terminé son compte rendu, M.le Président fait voter les adhérents sur l'ensemble des communications.

Ces rapports sont adoptés à l'unanimité.

### **4. Quelques perspectives**

- Le voyage à ROME en décembre 2015 :

Le Chancelier présente quelques grandes lignes du programme. Les principes d'organisation sont toujours les mêmes : un programme est proposé avec un certain nombre de plages horaires correspondant à des animations ou visites. La liberté est donnée à chacun de participer ou non aux activités proposées. De la même façon, nos adhérents choisissent et réservent leurs modes de transport et d'hébergement. Pour l'hébergement, le Centre Pastoral français, situé au Palais Saint-Louis, est à leur disposition. Le Chancelier invite les personnes intéressées à réserver le plus tôt possible (dés l'été) tant pour des raisons tarifaires que pour des raisons de disponibilité. Les dates encadrent le 6 décembre ; le programme est traditionnellement clôturé par la fête de l'Immaculée Conception, le 8 décembre, fête nationale en Italie et qui nous donne l'occasion de voir le Saint-Père Place d'Espagne.

L'an prochain, la fête de Saint-Nicolas le 6 décembre est un dimanche.

Un souhait a été exprimé par certains de nos adhérents qui est de prévoir un ou deux déjeuners ou dîners pris en commun de façon à renforcer le sentiment de cohésion du groupe. Le Chancelier très sensible à cette remarque proposera un tel regroupement, par exemple à l'EAU VIVE, établissement qui pourrait nous accueillir à proximité de Saint Louis des Français.

Le thème proposé pour l'an prochain s'articulera autour de la découverte des églises françaises de Rome et ce, en accord avec l'Ambassadeur de France. Des contacts sont pris avec une chorale nancéienne pour une participation au voyage afin d'assurer plusieurs animations pendant le voyage.

Un prochain Conseil d'Administration arrêtera les lignes de ce programme.

### **5. En conclusion**

L'ordre du jour statutaire étant épuisé, Monsieur le Président lève la séance à 12 h 30.

Jean-François TRITSCHLER, notre hôte, nous conduit à travers le Palais de Justice puis à l'extérieur du bâtiment pour des explications et commentaires particulièrement appréciés.

Après le déjeuner pris en commun, une visite du Musée de la Cour d'Or est assurée – avec humour et grande compétence – par son directeur Philippe BRUNELLA.

Le Président,  
pour le Président,

Le Chancelier

Denis SCHAMING